





de la zone de













Comité de suivi 11 octobre 2017

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La qualité de l'air, un enjeu partagé!

Un enjeu sanitaire

- 48 000 décès anticipés en France par an dont 5 000 dans le Grand Est (autant que l'alcool mais moins que le tabac)
- La pollution de fond est la plus nocive

Un enjeu financier

• + de 100 milliards d'€ par an (tabac =47 milliards)

Un enjeu de société

- La sensibilité de la population augmente rapidement
- L'échelon politique s'empare du sujet
- Source de contentieux et de recours de population

Un enjeu de territoire

- Impacte l'ensemble des politiques publiques
- Nécessite des actions ciblées et adaptées



La qualité de l'air, une démarche intégrée!

Ville Respirable

TEPCV

Club PPA

PLU

PPA

Rénovation énergétique

Habiter mieux

PDU

PCAET

SRADDET



Feuille de route - mars 2018



L'IMPLICATION DU GRAND REIMS DANS LE PPA VA AU DELÀ DU RÔLE ASSIGNE PAR LE PRÉFET

- Le PPA, initié et arrêté par le Préfet, comporte 23 fiches actions
- Reims Métropole aujourd'hui Grand Reims a été désigné porteur de
 - > 5 fiches (en propre)
 - > 6 fiches (de façon partagée)

Soit 11 fiches sur les 23 du PPA.

- Dans les faits, la communauté urbaine est impliquée sur d'autres champs tel que l'urbanisme, le résidentiel, l'industrie, l'amélioration des connaissances.
- Au-delà de l'obligation réglementaire, Reims Métropole et la Ville de Reims ont répondu conjointement à :
 - Ville respirable en cinq ans
 - TEPCV

PPA: une boîte à outils





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

PPA: Bilan de qualité de l'air





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

PPA: Bilan de qualité de l'air

Présentation ATMO Grand Est



Avancement du PPA





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Mobilité – Transport



Action T 4.2 Promotion charte CO₂

4 transporteurs de marchandises

2 transporteurs de voyageurs

297 véhicules (10 % du parc)
328 conducteurs

En 2016 320 000 € d'économie -4 % d'émissions de polluants



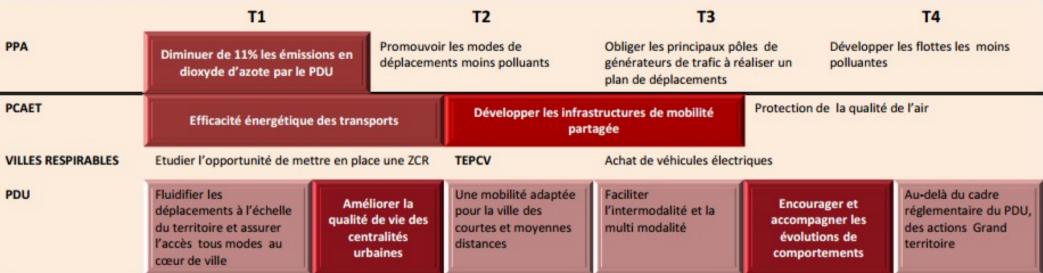


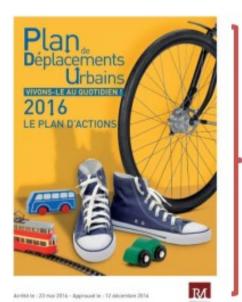












Approbation d'un PDU révisé en 12 décembre 2016

Objectif de réduction du nombre de km parcourus: -3,37% /2015 Réduction attendue en NOx : 9,2% et particules : 9,5%

Performances des TC:

Mise en place des priorités sur axe Talleyrand/ Chanzy/ Gambetta. En cours axe Avenue Paris/Jean Jaurès.

- Amélioration du confort d'usage des transports en commun : Mise en accessibilité progressive des arrêts de bus du réseau urbain
- Desserte de nouveaux pôles générateurs de déplacements en TC:

Station tramway à la clinique (Bezannes)

Développement d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Reims Centre:
 Etude de définition opérationnelle en 2018



	T1	20	T2	Т3		T4
PPA	Diminuer de 11% les émission dioxyde d'azote par le PDU	Pro	mouvoir les modes de cements moins polluants	Obliger les principaux pô générateurs de trafic à ré plan de déplacements		r les flottes les moins
PCAET	Efficacité énergétique	des transports	Développer les infrastru partagée	ctures de mobilité	Protection de l	a qualité de l'air
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de met	tre en place une ZCF	TEPCV	Achat de véhicules électr	iques	
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



Accompagnement de la pratique du vélo :

Création et diffusion d'un plan de Reims et de son agglomération à vélo 10 000 exemplaires diffusés en septembre 2016

Promotion des modes alternatifs et l'information aux citoyens :

Réédition du Code de la Rue de la ville de Reims 5 000 exemplaires diffusés en septembre 2016

 Opération découverte des véhicules électriques pendant la semaine du DD en 2016 et 2017

Développement des aménagements cyclables

140 km d'itinéraires cyclables

2000 arceaux vélos et un parc de stationnement sécurisé avec 48 places

Mise en accessibilité des espaces publics au profit de tous:

Réaménagement du parvis de l'hôtel de ville, du parvis de la basilique St Rémi et des promenades

Mise en œuvre d'une signalétique piétonne (office de tourisme)



	T1		T2	Т3		T4
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promo	ouvoir les modes de ments moins polluants	Obliger les principaux po générateurs de trafic à r plan de déplacements		Développer les flottes les moins polluantes
PCAET	Efficacité énergétique des transports		Développer les infrastructures de mobilité partagée		Protection de la qualité de l'air	
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR		TEPCV	Achat de véhicules élect	riques	
PDU	deplacements a l'echelle du territoire et assurer	Améliorer la alité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner évolutions de comportemen	r les réglementaire du PDU, e des actions Grand



Accompagnement de l'initiative Blablalines par le déploiement d'aires de covoiturage

20 emplacements prévus sur le périmètre de la ville de Reims en septembre 2017 1 aire de covoiturage sur la commune de Taissy

40 - Projet du parc naturel de la montagne de Reims d'installer une vingtaine d'aire de covoiturage sur leur territoire (périmètre Grand Reims)



	T1		T2	Т3			T4
PPA	Diminuer de 11% les émiss dioxyde d'azote par le PDU		ir les modes de ents moins polluants	Obliger les principaux générateurs de trafic à plan de déplacen	réaliser un	Développe polluantes	r les flottes les moins
PCAET	Efficacité énergétique des	transports	Développer les infrastru partagée	ictures de mobilité	Pr	otection de l	a qualité de l'air
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de me	ettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules élect	riques		
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	accompa évoluti	rager et agner les ions de tements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire

Mise en place d'un Plan de Déplacement Etablissements pour les collectivités Ville de REIMS et REIMS METROPOLE

Mise en place de cartes de transport en commun au sein des directions de l'administration pour les déplacements professionnels

Mise en place du remboursement de la moitié des abonnements de TC

Mise en place de vélos de pool et VAE pour les déplacements professionnels :

- 137 vélos dont 63 VAE
- Achat de 10 vélos et 5 VAE en 2017

Communication récurrente sur les éco-gestes de l'Ensemble pratique



COMMONAUTE ORBA	INC						
	T1		T2	Т3			T4
PPA	Diminuer de 11% les émission dioxyde d'azote par le PDU		les modes des nts moins polluants	Obliger les principaux pô générateurs de trafic à ré plan de déplacements	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	Développ	er les flottes les moins polluantes
PCAET	Efficacité énergétique d	Développer les infrastructures de mobilité partagée			Protection de la qualité de l'air		
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opport de mettre en place		TEPCV	TEPCV Achat de véhicules électriques			
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager accompagne évolutions d comporteme	er les le	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



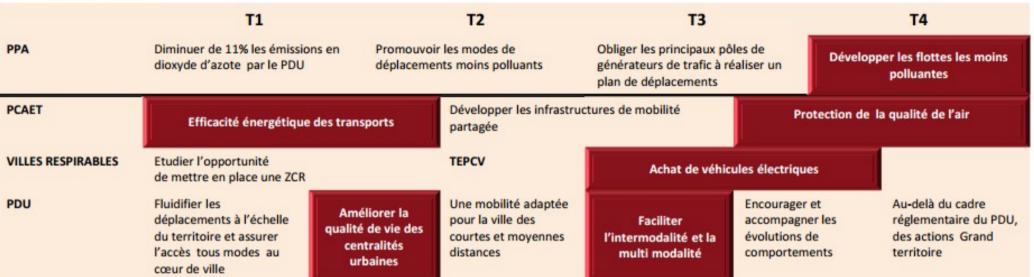
- Renouvellement du parc automobile CUGR et VR au profit de véhicules peu émissifs
 - Achat de véhicules électriques (CONVENTION TEPCV)- 10 véhicules en 2017 Limitation du parc véhicule par mise en pool des véhicules Remplacement des véhicules diesel par motorisation essence pour les fourgonnettes Achat des vignettes crit'air
- Faire bénéficier les véhicules les moins émissifs de la gratuité du stationnement sur le territoire de la VR(2 heures)
- Diminuer les émissions des PL

Etude partenariale avec GRT Gaz et GRDF sur la mutation des flottes (Parc CU, Citura, La Poste, Sita...)

Conversion des PL au GNV et mise en place d'une station de compression –résultats attendus en novembre 2017

ZCR – Etape 1: Etat des lieux et scénarisation







- Optimisation du réseau de bus
 - Diminution du nombre de bus en circulation
 - Rabattement sur le tramway
 - Mise en place d'une navette électrique en centre Ville
- Etude sur le renouvellement des véhicules de transport vers des véhicules propres par MARS

Avancement du PPA





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Aménagement – urbanisme

Actions URBA 1 & 2 - MOD

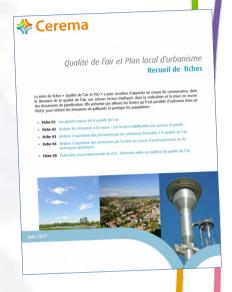
Outils de diagnostic



Concertations - actions







Stratégie - Mise en œuvre









PREFET DE LA RÉGION GRAND EST

Aménagement – urbanisme

Cartes stratégiques Air – ATMO Grand Est





COM MOD PICPOL

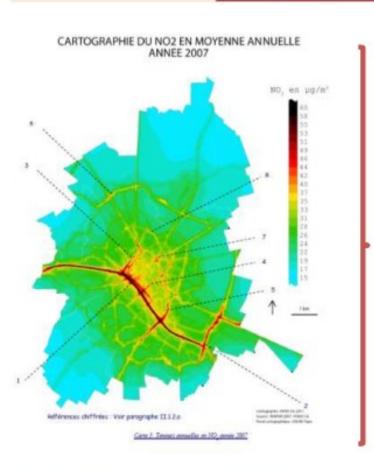
Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique Pérenniser et développer les outils de modélisation afin de participer à une meilleure compréhension de la pollution locale

Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution

PCAET

PPA

Gérer les crises climatiques ou de la qualité de l'air

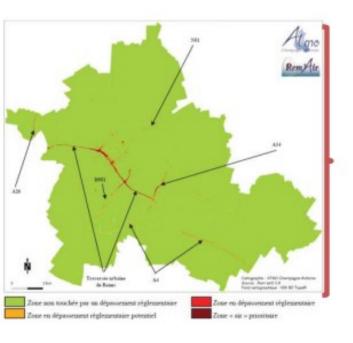


Depuis 2010, développement de la plateforme REM'AIR Avec ATMO Champagne Ardenne

- Signature d'une convention d'objectifs avec ATMO GRAND EST sur la période 2015-2020 en juin 2015
- Connaissance de la mobilité : En 2016-2017, campagnes de comptages piétons et cycles



	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Aménagement respectueux des espaces à enjeux	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains		× 111-	



- Réalisation de la carte stratégique de l'air en 2016
- Prise en compte des espaces à enjeux dans les aménagements et le PLU de Ville de Reims (2016)
- Développement du label GRAND REIMS DURABLE Qualité air intérieur



	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Aménagement respectueux des espaces à enjeux	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



REIMS GRAND CENTRE

Réaménagement des promenades

Concours de maîtrise d'œuvre en 2016 Respect du patrimoine arboré Plantation de 342 nouveaux arbres

COULEE VERTE

Création d'une forêt urbaine sur le parc des Châtillons 102 arbres et 2940 arbustes sur 2ha

Remplacement: 238 sujets, 50 variétés

Création: 153 sujets, 26 variétés

dont des Acer Campestre, des Acer Platanoïdes, Chamaecyparis lawsoniana

Avancement du PPA





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Résidentiel – Chauffage bois – Communication

Actions COM, PICPOL, RT2&3

Plaquette gestes citoyens



Communication sur le chauffage au bois



Jusqu'à 30 fois moins

d'émissions de PM₁₀, c'est le gain en émissions que permet un insert avec label Flamme verte 5 étoiles par rapport à un foyer ouvert. Un foyer ouvert consomme 7 fois plus de bois qu'un foyer performant.



Plaquette pic de pollution

Communication sur le brûlage des déchets verts

En matière d'émissions de particules



5 b s

50 kg de végétaux brûlés dans son jardin



6000 km parcourus par une voiture diesel récente



3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante



	RT 2	RT3	
PPA	Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible	Clarifier, réaffirmer et faire appliquer l'interdiction de brûlage des déchets verts	
PCAET	Rechercher l'efficacité énergétique du bâti	Développer les solidarités avec la population	



- Amélioration thermique des logements sociaux avec les programmes ANRU
- Amélioration thermique des logements privés avec La mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique La mise en place d'un OPAH
 La mise en œuvre de l'opération Résorber les PNB – démarré en 2014 - 60 logements
- Encourager et aider à la sobriété des ménages



	сом	MOD	PICPOL
PPA	Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique	Pérenniser et développer les outils de modélisation afin de participer à une meilleure compréhension de la pollution locale	Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
PCAET	Gérer les crises climatiques ou de la qualité de l'air		



 Informer le public via le site internet et les réseaux sociaux

Depuis juin 2015

Mise en œuvre d'une iconographie spécifique

Mise en place d'une liste de diffusion et rédaction d'un guide de procédure à destination des directions de la Ville de Reims et du Grand Reims

Mise en œuvre d'une action dans le cadre du Contrat Local de Santé

 Scénarisation de l'incidence des mesures lors des pics de pollution sur ATMO GRAND EST

Avancement du PPA





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Industries – Chaufferies

- Application des meilleurs techniques disponibles chez les principaux émetteurs de polluants
- Un site pose problème :
 - Procédure de mise en demeure engagée pour le respect des normes de rejets
- Les chaufferies biomasses sont soumises à de nouvelles règles à compter du 1^{er} janvier 2018
 - Baisse des VLE à 50mg/m³ pour toutes les installations
 - Conditionnement des aides de l'ADEME à l'atteinte de meilleures performances dans les zones PPA





COMMONAUTE ORBAINE	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Faciliter le développement des ENR	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



Baisser la part du charbon
 Suppression du fioul lourd dans le mix énergétique de la chaufferie
 Croix-Rouge – 1^{er} juin 2016

∠ NOx par 3 (150 mg/Nm³) et PM₁₀ par 2,5 (150 mg/Nm³)

- ■Amélioration de la combustion du charbon par l'installation d'un système de dénitrification et désulfurisation des fumées – 1^{er} juin 2016
- NOx par 3 (200 mg/Nm³) et PM₁₀ par 1,2 (25 mg/Nm³)
- Recirculation des fumées sur les générateurs gaz— 1^{er} juin 2016
- NOx par 3 (150 mg/Nm³) et PM₁₀ par 2,5 (20 mg/Nm³)
- Rédaction d'une charte sur les chantier
 Brumisation sur les chantiers de RGC

Avancement du PPA





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Agriculture



Action AGRI 1



Phytosanitaires

De la connaissance à l'action

Pour les agriculteurs

Sensibilisation Bonnes pratiques

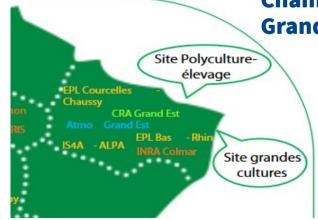
Pour les collectivités

Mobilisation Information

Pour la population

Communication Protection

Projet d'envergure nationale piloté par la Chambre d'agriculture Grand Est







Échanges, pour aller plus loin

- Avancement du PPA
- Stratégie pour la feuille de route objectif de rendu mars 2018
 - Quels leviers mobiliser?
 - Quelles actions à court terme ?
 - Quelles perspectives à moyen terme ?
- Intégration de la qualité de l'air dans l'ensemble des politiques publiques





Contexte 2017 : contentieux européen Dioxyde d'azote « NO₂ »

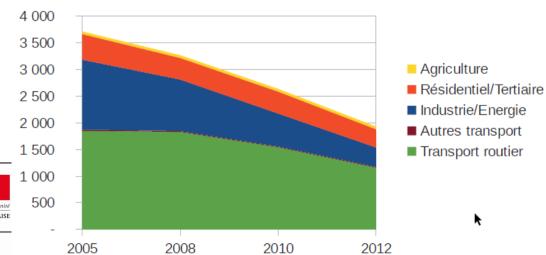
- ▶ 19 juin 2015 : Mise en demeure de la Commission
 - 19 zones et agglomérations dont Reims
 - Mise en cause pour dépassement de la valeur limite et la mise en œuvre des plans d'actions
 - Réponse apportée mi-août 2015
- ▶ 15 février 2017 : avis motivé de la Commission Européenne
 - 13 zones toujours visées
 - Mis en cause pour dépassement de la valeur limite, contenu des PPA et efficacité des mesures prévues
 - Réponse apportée fin mars 2017

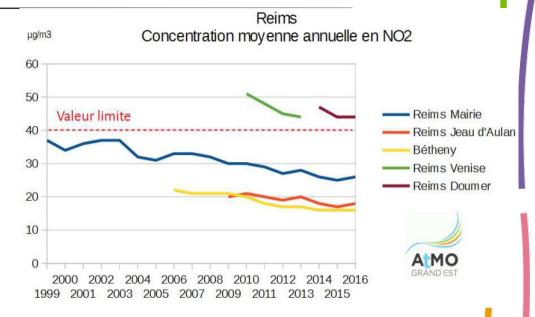


Contexte 2017: contentieux européen Dioxyde d'azote « NO »

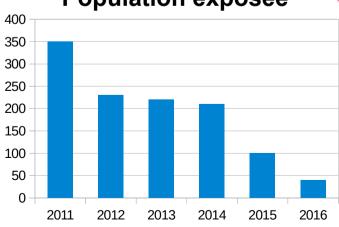
- Éléments de réponse
 - Population exposée en baisse
 - Concentration de NO₂ en baisse
 - Émissions de NO, en baisse

Emissions NOx (tonnes) sur Reims Métropole







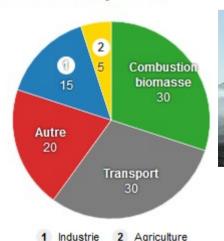


Épisodes de pollution Types de pics

Combustion (pic hivernal): Particules Bois + routier > 60 %

Facteur météo prépondérant Inversion de T°= aucun mélange Pollution locale

Répartition moyenne



Autre : Éléments naturels (érosion) + recombinaison de polluants des différents secteurs



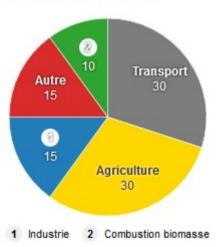
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST



Nitrate ammonium = NH3 (épandage) + NOx (routier)

Formation de « nuages » qui se déplacent et concernent de larges territoires

Répartition moyenne



Pic estival : Ozone =

NOx (routier)+ COV (Indus/naturels)

Concerne de larges territoires

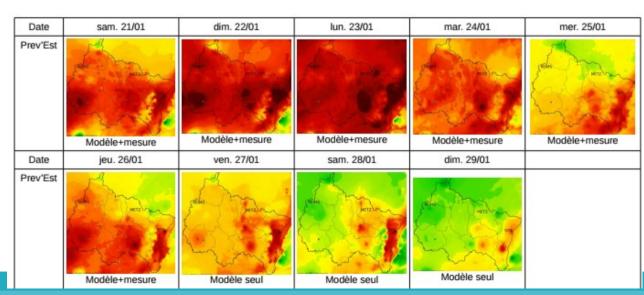
Épisodes de pollution Nouvelle réglementation

- Nouvel arrêté interpréfectoral du 24 mai 2017
 - Tous les polluants sont concernés par la persistance
 - Evolution des conditions de déclenchement
 - Persistance : délai ramené de 4 à 2 jours : la procédure d'alerte est déclenchée au 2^e jour de dépassement du seuil d'information
 - Consultation d'un comité d'experts pour la mise en place de mesure d'urgence :
 - Services déconcentrés de l'État, ARS, représentants du conseil régional, des conseils départementaux, des EPCI, des autorités organisatrices des transports et d'Atmo GE
 - Ce comité a été consulté sur le projet d'AIP, courant mars 2017



Épisodes de pollution Retour sur les derniers épisodes

- ► Janvier 2017
 - Exceptionnellement long et intense du 19 au 30/01
 - Des dépassements de seuil d'alerte dans de nombreux départements
 - Une prévision dès le 20 janvier d'une situation longue
 - Organisation en DREAL de la coordination des différents SIDPC et collectivités
 - Anticipation du raccourcissement du délai de persistance





Épisodes de pollution Retour sur les mesures mises en œuvre

- Baisse des vitesses
 - Baisse effective de la vitesse moyenne sur A35 à Strasbourg entre -10 et -15km/h
- Opérations de contrôles routiers :
 - Une vingtaine d'opérations de contrôle (10,51,57,67,68)
 - Une information de l'usager à améliorer
 - A Strasbourg, les contrôles ont été réorientés au cours de l'épisode pour cibler les PL prioritairement



Épisodes de pollution Retour sur les mesures mises en œuvre

- Interdiction du chauffage au bois d'agrément
- Rappel de l'interdiction du brûlage à l'air libre et suspension des dérogations
- Limitation des émissions industrielles
 - Information des ICPE fortement émettrices de poussières : mesures volontaires mises en place (les arrêtés complémentaires sont en cours de finalisation)
 - Inspections programmées : focus sur action « air »
 - 7 contrôles inopinés à Strasbourg
- Plan d'urgence des collectivités (tarification spéciale/information)
 - EMS
 - CD67/Région Grand Est









de la zone de













Comité de suivi 11 octobre 2017

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE